



## Communiqué de presse

Amiens, le 27 septembre 2018

### ***Le Département partenaire des Assises nationales du Logement d'abord à Amiens les 27 et 28 septembre 2018***

*Le Département est partenaire des Assises nationales du Logement d'abord organisées les 27 et 28 septembre 2018 à Amiens par la Fédération des acteurs de la solidarité. Dans le cadre de ses compétences, le Département se mobilise pour l'accès au logement de tous.*

#### **Un accompagnement des ménages pour l'accès et le maintien dans le logement**

Le Département a soutenu la candidature d'Amiens à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'État en 2017 pour expérimenter de nouvelles pratiques et de nouveaux dispositifs du plan quinquennal de lutte contre le mal-logement et le sans-abrisme. La ville d'Amiens fait partie des 15 territoires retenus. Le Département pourra intervenir dans le dispositif par la mobilisation de **mesures d'accompagnement social** afin de permettre aux ménages sans logement d'accéder à un logement, en particulier les réfugiés, les jeunes et femmes victimes de violences.

Une charte a été mise en place par le Département et ses partenaires en 2017 pour définir les objectifs et modalités de cet accompagnement. Le ménage est accompagné dans l'élaboration d'un projet logement réaliste qui se poursuit après l'entrée dans la nouvelle habitation. Le Département consacre plus d'**1,6 M€** par an à ces mesures d'accompagnement. **600 ménages** en bénéficient chaque année.

Par ailleurs, le Département finance des aides individuelles afin d'**adapter le logement au vieillissement** (60 000 €/an) ou **réhabiliter des logements très dégradés** (90 000€/an).

#### **Une collaboration étroite du Département avec ses partenaires**

Le Département souhaite mieux coordonner ses interventions au titre du Fonds de solidarité logement avec celles du Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Amiens. Des réunions de travail seront organisées très prochainement afin d'assurer la complémentarité de ces dispositifs.

À travers le Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, co-piloté avec l'État, le Département s'est fixé pour objectif de favoriser l'autonomie des ménages, optimiser les dispositifs d'accès et maintien dans le logement, coordonner l'accompagnement autour de la personne, prévenir les expulsions locatives et favoriser le maintien dans le logement. À travers le Plan Habitat départemental, le Département soutient la production d'une offre nouvelle de logements au bénéfice des plus fragiles.